

**REGLES INTERNATIONALES DE LA  
NOMENCLATURE BOTANIQUE ADOPTEES PAR  
LE CONGRES INTERNATIONAL DE BOTANIQUE  
DE VIENNE 1905, 12-ME EDITION MISE AU  
POINT D'APRE LES DECISIONS DU CONGRES  
INTERNATIONAL DE BOTANIQUE DE  
BRUXELLES 1910**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649777426

Regles internationales de la nomenclature botanique adoptees par le Congres international de botanique de Vienne 1905, 12-me edition mise au point d'apre les decisions du Congres International de Botanique de Bruxelles 1910 by John Briquet

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**JOHN BRIQUET**

**REGLES INTERNATIONALES DE LA  
NOMENCLATURE BOTANIQUE ADOPTÉES PAR  
LE CONGRES INTERNATIONAL DE BOTANIQUE  
DE VIENNE 1905, 12-ME EDITION MISE AU  
POINT D'APRE LES DECISIONS DU CONGRES  
INTERNATIONAL DE BOTANIQUE DE  
BRUXELLES 1910**



Bo I International Congress of Botany. 3rd, Brussels, 1910.

# RÈGLES INTERNATIONALES DE LA NOMENCLATURE BOTANIQUE

ADOPTÉES PAR LE  
CONGRÈS INTERNATIONAL DE BOTANIQUE DE VIENNE 1905

DEUXIÈME ÉDITION MISE AU POINT D'APRÈS LES  
DÉCISIONS DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE  
BOTANIQUE DE BRUXELLES 1910

PUBLIÉE AU NOM DE LA COMMISSION DE RÉDACTION DU CONGRÈS  
PAR

**JOHN BRIQUET**  
RAPPORTEUR GÉNÉRAL

INTERNATIONAL RULES  
OF BOTANICAL NOMENCLATURE  
ADOPTED BY THE INTERNATIONAL BOTANICAL CONGRESSES  
OF VIENNA 1905 AND BRUSSELS 1910

INTERNATIONALE REGELN  
DER BOTANISCHEN NOMENCLATUR  
ANGENOMMEN VON DEN INTERNATIONALEN BOTANISCHEN KONGRESSEN  
ZU WIEN 1905 UND BRÜSSEL 1910



JENA  
VERLAG VON GUSTAV FISCHER  
1912

282016  
3. 1. 33

ALLE RECHTE VORBEHALTEN.

15

OK  
96  
I43  
1910

## Table des Matières.

---

	p.
Avant-propos . . . . .	V
I. Concordance des Lois de la Nomenclature botanique de 1867 et des Règles et Recommandations de 1905 avec supplément de 1910 . . . . .	1
II. Règles internationales de la Nomenclature botanique . . . . .	12
III. International rules of Botanical Nomenclature . . . . .	32
IV. Internationale Regeln der Botanischen Nomenclatur . . . . .	51
V. Index nominum utique conservandorum secundum articulum vicesimum regularum nomenclaturae botanicae internationalium. Algae, Pteridophyta et Phanerogamae (Siphonogamae) . . . . .	74
VI. Index analytique . . . . .	104

---

## Avis — Notice — Bemerkung.

---

Le lecteur trouvera le compte rendu des débats qui ont abouti à l'adoption des Règles internationales de la Nomenclature botanique dans les deux publications suivantes:

The reader will find a report on the debates which have led to the adoption of the international rules of botanical Nomenclature in the following publications:

Der Bericht über den Verlauf der Beratungen, deren Ergebnis die vorliegenden Nomenclaturregeln bilden, findet sich in den folgenden Publikationen:

1. Verhandlungen des internationalen botanischen Kongresses in Wien 1905 — Actes du Congrès international de Botanique tenu à Vienne (Autriche) 1905, pp. 81—141. Jena 1906, G. Fischer éd.

2. Actes du Congrès international de Botanique, Bruxelles 1910, Vol. I. Compte rendu des séances du Congrès pp. 43—87. Bruxelles 1912, A. Delveck éd.

---

## Avant-propos de la première édition.

Le langage technique dont se servent les botanistes pour désigner les innombrables groupes que la science systématique a fait connaître remonte essentiellement à Linné qui, dans ses *Fundamenta* et son *Philosophia botanica*, en a énoncé les principes, tandis qu'il les appliquait dans les ouvrages fondamentaux que sont le *Genera* et le *Species plantarum*, le *Systema Naturae* et autres classiques.

Mais la quantité des faits découverts depuis le milieu du XVII<sup>me</sup> siècle a augmenté dans des proportions si prodigieuses, le nombre des chercheurs et de leurs publications s'est tellement accru, le sens de l'exactitude s'est à ce point développé que, à plusieurs reprises, le besoin s'est fait sentir de modifier, d'étendre, de préciser, enfin de coordonner les principes et les règles primitivement posés par Linné. C'est ainsi que, après plusieurs tentatives isolées d'amendement et de codification, le Congrès international de Botanique réuni à Paris en 1867 fut amené à discuter et à adopter sans modifications importantes un recueil de Lois de la Nomenclature botanique élaboré avec un soin et une compétence universellement reconnus par l'illustre Alphonse de Candolle.

Bien que l'acceptation des Lois de 1867 n'ait pas été universelle, elle a cependant été assez générale pour que celles-ci aient servi de base à la plupart des travaux de botanique systématique publiés depuis lors. Les services rendus à la science par Alph. de Candolle et par le Congrès de 1867 sont donc incontestables et doivent être hautement proclamés. Mais, comme toutes les institutions humaines, les Lois de 1867 étaient perfectibles. Les lacunes qu'elles présentaient — dont quelques unes très grosses de conséquences (par exemple l'omission d'une date précise comme point de départ de la nomenclature) — amenèrent Alph. de Candolle lui-même à proposer en 1883, dans ses *Nouvelles remarques sur la Nomenclature botanique*, une série d'amendements importants. Plusieurs articles étaient d'ailleurs interprétés ou appliqués de façons différentes par divers auteurs ou diverses écoles. Aussi, lorsque, en 1891, O. Kuntze publia son *Revisio generum plantarum*, la confusion devint générale. Dans cet ouvrage, d'une très grande érudition, l'auteur adoptait pour la nomenclature un point de départ différent de celui proposé pour les plantes vasculaires par Alphonse de Candolle; il énonçait et appliquait une série de règles nouvelles; enfin en appliquant rigoureusement certains des principes de 1867, il aboutissait au changement d'environ 30000 noms de plantes. Les polémiques acharnées qui se sont livrées autour de l'œuvre de O. Kuntze, les motions de tout genre qu'elles ont fait surgir, l'application de règles particulières destinées à développer ou à mettre un frein aux changements introduits par O. Kuntze, tout cela a contribué avec les

publications ultérieures de cet auteur lui-même, à transformer la nomenclature botanique en un véritable chaos. Les choses en sont arrivées au point que certaines flores ou monographies sont devenues absolument inintelligibles pour le commun des botanistes, sans l'emploi de dictionnaires spéciaux, ceux-ci ne suffisant pas même toujours à une interprétation satisfaisante.

L'essai fait en 1892 au Congrès international de Botanique de Gênes de régler certains points importants n'a pas entièrement répondu à l'attente: il fallait, pour obtenir un accord général, reprendre les règles dans leur ensemble. Cependant, plusieurs des décisions prises à Gênes ont été maintenues par le Congrès de 1905, de sorte que l'œuvre partielle exécutée à cette époque n'a pas été vaine.

En 1900, le Congrès de Paris décida que la révision des Lois de la nomenclature de 1867 constituerait une des tâches des assises internationales de 1905. Sans vouloir refaire l'historique des préliminaires du Congrès de 1905, il y a lieu de rappeler ici que les travaux de la Commission internationale de nomenclature botanique, instituée à cet effet, et du rapporteur général ont été résumés dans le Texte synoptique des documents destinés à servir de base aux débats du Congrès international de Nomenclature botanique de Vienne 1905, rédigé et présenté au nom de la Commission par le rapporteur M. le Dr. Briquet.

Après des débats poursuivis pendant six séances sur la base du Texte synoptique — débats dont le détail figure ailleurs dans les Actes du Congrès — une Commission de rédaction fut nommée (17 juin 1905) pour élaborer le texte des décisions prises en matière de nomenclature. Cette Commission se composait de MM. Ch. Flahault (Montpellier), A. B. Rendle (Londres), H. Harms (Berlin) et du rapporteur général J. Briquet (Genève).

La tâche de la Commission devait consister dans: la révision rédactionnelle et la coordination minutieuse des décisions prises, le classement rationnel des matières, le choix d'exemples destinés à rendre le texte parfaitement clair.

Cette tâche, que la pratique a montré être beaucoup plus longue et plus difficile qu'il ne paraissait au premier abord, a été accomplie sous la forme suivante.

Le rapporteur général, M. Briquet, a d'abord élaboré un premier texte français des nouvelles règles et recommandations, en suivant exactement le procès-verbal français du secrétaire du Congrès, M. Henri Romieux, les notes du secrétaire anglais, M. Knoche, le compte-rendu sténographique allemand et les notes prises par lui-même au cours des débats. Ce texte, accompagné d'une concordance avec les Lois de 1867, a ensuite été soumis aux trois autres membres de la Commission, pour étude critique et traduction en anglais (M. Rendle) et en allemand (M. Harms). Le rapporteur a, sur le vu des réponses de ses collègues, modifié le texte français primitif en tenant compte des propositions des autres membres de la Commission. Puis ces modifications ont été soumises à nouveau à la Commission et introduites dans les textes anglais et allemand. Enfin, les épreuves du tout ont passé sous les yeux de tous les membres de la Commission au cours de l'impression.

Le travail que la Commission de rédaction présente aujourd'hui aux botanistes est donc une œuvre collective. Le texte français, rédigé par M. Briquet, fait foi

en cas de doute sur l'interprétation des textes anglais et allemand. Ces deux derniers textes ont pour auteurs M. Rendle et M. Harms. La liste des noms de genres à conserver a été mise au point (citations, corrections typographiques etc.) par M. Harms, qui en est l'auteur. L'index analytique a été rédigé par M. Briquet, ainsi que la concordance. Cette dernière renferme en outre la liste et la justification des modifications que la Commission a introduites dans le texte voté par le Congrès en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés le 17 juin 1905.

L'ordre dans lequel se suivent les trois textes français, anglais et allemand est celui qui a été adopté dans la dernière édition des Règles internationales de la nomenclature zoologique (1905).

15 février 1906.

La Commission de rédaction:

J. Briquet, Ch. Flahault, H. Harms, A. B. Rendle.

---

## Avant-propos de la deuxième édition.

---

Le Congrès international de Botanique tenu à Vienne en 1905 avait renvoyé au Congrès de Bruxelles 1910 l'examen d'un certain nombre de questions dont la solution exigeait de nouvelles études. Les travaux préparatoires des Commissions et du Rapporteur ont été résumés dans un Recueil<sup>1)</sup> qui a servi de base aux débats de la section de nomenclature botanique du Congrès de Bruxelles<sup>1)</sup>. Au cours de cinq laborieuses séances (16—18 mai 1911), quelques modifications et un certain nombre d'additions aux Règles de 1905 ont été adoptées. Ces modifications et additions ont été renvoyées à une commission de rédaction composée de MM. H. Harms (Berlin), L. Mangin (Paris), A. B. Rendle (Londres) et du rapporteur général J. Briquet (Genève), avec mission de les revoir, de les insérer dans le corps des Règles de 1905 et de les accompagner d'exemples caractéristiques.

Cette tâche a été exécutée d'après les mêmes principes qui ont présidé à l'élaboration de la première édition des Règles.

---

1) Recueil des documents destinés à servir de base aux débats de la section de nomenclature systématique de Congrès international de Botanique de Bruxelles 1910, présenté au nom du Bureau permanent de nomenclature et des Commissions de nomenclature cryptogamique et paléobotanique, par John Briquet, rapporteur général. 59 p. in-4°. Berlin 1910. Friedländer éd.